

Aulnay-sous-Bois le 13 février 2012

Les élus écologistes attendent toujours la transparence sur l'affaire de la vente du pavillon de la famille du premier adjoint

Lors du conseil municipal du 9 février, Alain AMEDRO a interpellé le maire, Gérard SEGURA au sujet des conditions d'achat d'un pavillon route de Bondy. Face au silence de Gérard Ségura, le groupe des élus écologistes réclame au maire de «*mettre le contrat de vente sur la table*» afin d'apporter toutes les informations permettant de justifier le montant démesuré de cette transaction.

En effet, lors d'un précédent conseil municipal le 7 avril dernier, les élus ont voté l'acquisition à l'amiable d'une maison route de Bondy pour réserver du terrain pour le 7^e collège. Le prix extraordinairement élevé de cette maison d'une surface non divulguée dans un terrain de 557 m² distant à pied de 15 min de la gare était de 836.000 euros. En séance, le maire a refusé de donner plus d'information, se cantonnant derrière l'unique argument que cette maison serait au prix recommandé par les domaines, ce qui a finalement emporté les faveurs pour le vote.

Depuis, à la manière d'un puzzle, dont on trouverait les pièces une à une, nous découvrons petit à petit **un tableau bien troublant**. En effet il s'avère qu'au delà du prix très élevé de la maison :

- Contrairement aux dires du maire, la maison aurait été payée 76.000 euros au dessus du prix des domaines.
- Le pavillon appartient à la fille du premier adjoint.
- La valeur de la maison aurait été multipliée par 4 en 8 ans.
- Cette explosion du prix aurait été justifiée auprès des domaines par des factures provenant de travaux effectués par l'entreprise familiale du premier adjoint.
- La maison a été l'une des dernières acquise par la municipalité. Certains des travaux en question auraient été effectués peu de temps avant la vente. Jusqu'à quelle date ?
- Le premier adjoint ne pouvait pas ignorer depuis un temps relativement long que la maison allait être acquise par la ville. En effet, le projet de 7^e collège - qui justifie cette acquisition - est discuté depuis longue date en bureau municipal.
- Ces derniers jours, les installations neuves posées jusqu'à peu de temps par l'entreprise familiale ont été récupérées par cette dernière dans les murs même de la maison appartenant désormais à la municipalité. Cette récupération effectuée pour le compte de l'ancienne propriétaire serait prévue "selon les termes de la négociation" de cession. Quels sont ces termes?

Cette absence de transparence n'est plus tenable !

Les élus écologiques ainsi que le conseiller municipal sans étiquette Alain BOULANGER réclament toute la transparence afin de lever l'ensemble des doutes.

Au nom de la défense de la probité de la municipalité, du premier adjoint et de sa fille, Monsieur le maire doit mettre enfin toutes les pièces sur la table afin de faire toute la clarté. Il s'agit d'argent public.

Annexe: Extrait de l'article du Parisien du 13 février 2012

«Rumeurs et accusations en série contre la majorité municipale»

Le sujet s'est invité au conseil municipal de jeudi soir lors d'un débat rapidement clos par le maire lui-même. (...)

Polémique sur l'achat d'un pavillon. Autre point évoqué lors du conseil, l'achat par la ville d'un pavillon route de Bondy. Le terrain devrait servir à construire le futur 7^e collège de la ville. Alain Amédro, conseiller d'opposition (Europe Ecologie) a réclamé jeudi à Gérard Ségura de « mettre le contrat de vente sur la table ». La maison en question aurait appartenu à la fille du premier adjoint au maire et aurait été acquise pour la somme de 836000 €, « prix extraordinairement élevé », selon les élus écologistes.

(...)

Gwénael Bourdon